



#### Objectifs

- | Différencier intimité, affectivité et sexualité.
- | Appréhender les différentes dimensions du besoin affectif et de la sexualité et leurs expressions.
- | Savoir poser des limites tout en accueillant les besoins affectifs et sexuels des personnes en situation de handicap.
- | Reconnaître les incidences institutionnelles à la prise en compte de la dimension affective et sexuelle des personnes accueillies pour un projet d'établissement adapté.

#### Programme

- | L'intimité et la vie affective
  - les représentations du corps, de l'intimité et de la vie affective
  - le développement psycho-sexuel de l'enfant : construction de la sexualité
  - notion d'intimités
  - les tabous et les interdits fondamentaux
- | La sexualité des personnes en situation de handicap
  - le regard des familles et de la société
  - le cadre réglementaire : les effets des lois 2002-2, 11 février 2005, 2007 sur la protection des majeurs et leurs objectifs
  - notion de dignité, sécurité et vie privée
  - les répercussions du handicap (psychique, moteur et polyhandicap) sur la sexualité
- | La sexualité des personnes en établissement
  - les questions sur le respect de l'intimité et la vie en établissement
  - l'aide à la sexualité des personnes en situation de handicap : jusqu'où intervenir en tant que professionnel lors de demandes particulières ? Contexte, enjeux et limites ?
  - l'accompagnement des couples
  - quelles incidences sur l'accompagnement des personnes ?
- | La mise en place d'un projet de prise en charge de la sexualité au sein de l'établissement
  - les rôles éducatifs, soignants et d'accompagnement
  - la place des familles : débats, réunion, infos...
  - communiquer et accompagner les familles
  - quels outils à mettre en place ?
- | Le projet d'établissement et le projet individualisé
  - la dimension affective et sexuelle des personnes dans l'élaboration du projet individuel
  - la formalisation au sein de l'établissement d'un projet en prenant en compte la dimension affective et sexuelle

#### Public et prérequis

- | Tout professionnel travaillant en établissement médico-social d'accueil de personnes en situation de handicap.
- | Pas de prérequis.

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- | Le Ce.F recommande aux personnes en situation de handicap de signaler en amont de la formation la nature et les besoins spécifiques afin d'anticiper au mieux les éventuels besoins d'adaptation de la formation.



#### Intervenant pressenti

- | Psychologue clinicien

#### Modalités pédagogiques

- | Formation en présentiel.
- | Confidentialité, écoute respectueuse, esprit d'entraide.
- | Pédagogie participative et interactive qui alterne apports théoriques, réflexion collective et analyse de situations professionnelles apportées par les participants.
- | Animation qui privilégie et valorise les échanges avec et dans le groupe afin d'être au plus près des réalités professionnelles des participants, et de favoriser le transfert des acquis en situation de travail.
- | Un support de formation est remis aux participants à l'issue de la formation.

#### Modalités d'évaluation

- | Un quizz d'évaluation des acquis est réalisé en début et en fin de formation.
- | Dans les 48 heures suivant la fin de la formation, un questionnaire de satisfaction est transmis par voie numérique.
- | Dans les 3 mois en aval de la formation, un questionnaire individuel d'évaluation de l'impact et de l'opérationnalisation des acquis de la formation est transmis par voie numérique.

#### Validation

- | Un certificat individuel de réalisation de la formation est délivré aux participants à l'issue de la formation.

#### Modalités d'organisation

- |                        |   |
|------------------------|---|
| Durée                  | 14 heures en 2 jours consécutifs de 7 heures.               |
| Calendrier             | Jeudi 23 et Vendredi 24 avril 2026.                         |
| Horaires               | de 09 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures. |
| Nombre de participants | de 6 à 15 professionnels.                                   |
| Lieu de réalisation    | dans les locaux du Ce.F à Bergerac.                         |

#### Tarif (organisme non assujetti à la TVA)

- | 340 €uros par personne.

#### Personnes-contact

- | Marie KURAS, Responsable des actions de formations professionnelles continues,  
06.82.88.24.83., [marie.kuras@johnbost.fr](mailto:marie.kuras@johnbost.fr)
- | Élodie DUPUY, Assistante des formations professionnelles continues,  
06.14.13.27.38., [elodie.dupuy@johnbost.fr](mailto:elodie.dupuy@johnbost.fr)